



AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

72 rue Arago 62100 CALAIS

03.21.85.37.31

## Certificat médical d'aptitude

Le docteur,  
après examen de l'enfant :

Certifie que ce (cette) dernier (ière) ne présente, à ce jour, aucun signe de maladie ou d'affection chronique ou évolutive l'empêchant de participer à un centre de vacances ou de loisirs et contre-indiquant la pratique des activités physiques et sportives, dont les activités à risque.

Tous ses vaccins sont à jour.

Contre indication médicale : .....

A Calais, le :

Signature et cachet du praticien

**A joindre obligatoirement  
avec la fiche sanitaire**